



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN COLLÈGE 1 : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR des Lettres, Sciences Humaines et Sociales

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 1 :
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR des Lettres, Sciences Humaines et Sociales

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	2
Inscrits	66
Votants	51

Taux de participation	
Votants / Inscrits	77,27%

Suffrages à déduire	18
---------------------	----

Total des suffrages exprimés	33
------------------------------	----

Quotient électoral	16,5
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Ensemble pour une université européenne et engagée	33	2	0	0	2
Total	33	2	0	0	2

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Ensemble pour une université européenne et engagée	Alexandra LAURENT
	Hervé MARCHAL

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,